



## Procès-Verbal du Comité Directeur du 13 Janvier 2021

**Présents** : A. Tournier-Lasserre - P. Célestin -JP Lunel - D.Brel -N. Muffragi - JM Pegain - P. Pisano - P. Bonnamy - A. Bonnamy- P.Boschiero- M. Alain -C.M. Girondin

**Excusés** : D. Eisenstein - I. Ruscade - M.Jacquemond -M. Boufarcha - S. Lemaire- P. Veyrat- A. Bioret- P. Chedeville

---

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du mois de décembre 2020
- Situation des licenciés
- Calendrier Compétition
- Stage de printemps
- Evocation interclubs
- Matériel
- Elections instances - Récompenses
- Questions/informations diverses

Le comité directeur s'est réuni en visio-conférence le 13.01.2021 à 20h30.

### • Approbation du Procès-verbal du mois de décembre 2020

Sans remarque particulière, le procès-verbal du mois de décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

### • Situation des licenciés

La situation des licenciés à ce jour est de 199 personnes adhérentes, en sachant qu'il reste une cinquantaine de personnes qui n'ont donné qu'une partie des documents. Il manque beaucoup de certificats médicaux. Toutes les catégories d'âge sont touchées sauf les éveils athlétiques et les cadets.

Un état des lieux de chaque groupe a été communiqué à chaque entraîneur afin de regarder les éventuels athlètes étant inexistantes au niveau administratif.

Il serait souhaitable de perdre le minimum de licenciés et si possible moins de 20% pour la saison 2020/2021.

### • Calendrier des compétitions

La situation de la crise du Covid nous amène à ne pas pouvoir pratiquer en compétitions tout le mois de janvier, sauf pour les athlètes listés de haut niveau pour la salle.

Pour le cross, les nouvelles ne sont pas très bonnes pour le mois de février, notamment pour arriver à programmer toutes les épreuves de chaque niveau. Beaucoup de décalages risquent d'être mis en place pour les épreuves de janvier et de février. La saison hivernale sera jusqu'à fin mars, si elle peut se dérouler. Les championnats de France devraient être réduits aux athlètes de haut niveau (règle actuelle du gouvernement).

- **Stage de Printemps**

Le stage est initialement prévu du 17 avril au 24 avril en Corse. La situation sanitaire ne va pas faciliter les réservations notamment dans le cadre de l'hébergement et de la restauration. Les voyages en Corse se compliquent également, avec notamment des tests PCR et des règles durcies.

Le comité directeur, après une réflexion de fond, propose peut-être de réserver cette année un lieu sur le continent en recherchant un site plus proche et surtout plus facile d'accès ou de réactivité en cas de situation sanitaire dégradée. Plusieurs sites sont évoqués comme La Pommeraye, Chartes, Châteauroux ... en sachant que cela ne pourra avoir lieu qu'après accord des instances gouvernementales et ministérielles.

L'estimation du nombre d'athlètes serait pour l'instant entre 30 et 40 personnes suivant les divers groupes référencés, et avec quelques minimales.

Les décisions seront prises au plus tard début mars pour avertir toutes les personnes concernées.

- **Evocation Interclubs**

Le premier tour des interclubs devraient (!) avoir lieu le week-end des 1 et 2 mai et le deuxième tour le week-end des 14 et 15 mai. Le 1<sup>er</sup> tour se situe dans le dernier week-end des vacances scolaires de la région parisienne, il sera donc important de le signaler assez tôt aux athlètes afin qu'ils prennent leurs dispositions pour de libérer.

Chaque coach a reçu la liste des athlètes des catégories cadets à masters, pouvant donc faire partie de l'équipe du club (par catégorie et par sexe).

Chaque entraîneur doit communiquer à la Présidente la liste de ses athlètes avec les épreuves que ceux-ci pourraient réaliser en privilégiant les épreuves prioritaires.

La 1<sup>ère</sup> version de la liste définitive sera présentée lors d'un prochain comité directeur, afin de voir les éventuelles difficultés et les solutions à trouver.

- **Matériel**

Il est demandé à chaque entraîneur de suivre le rangement du matériel afin que celui-ci soit accessible à tous dans de bonnes conditions, et afin que celui-ci s'abime moins rapidement.

- Une nouvelle clé pour le rangement des chariots a été donnée par la ville du fait du changement de serrure de la porte en métal. Cette clé est rangée dans le lieu habituel des clés de réserve.

- Les entraîneurs doivent donner les besoins en matériel pour qu'une étude budgétaire soit réalisée pour cette année 2021, et donc pour définir les possibilités et les priorités.

- Le Conseil départemental a donné des caissons de bureau pour nous permettre d'améliorer le rangement au sein du bureau.

- **Installations sportives**

La ville demande de ne pas utiliser la pelouse lorsqu'elle est gelée et lorsqu'elle est trop humide. Les haies ne doivent pas être disposées sur la pelouse pour faire des exercices spécifiques.

L'ouverture des installations dans le cadre du couvre-feu à 20h00 sont les suivantes :

Lundi - Mardi- Mercredi : Fin à 19H30 -sortie 19H40

Jeudi- Vendredi : Fin à 19H20 - sortie 19H30

Week-end : horaires en journée

La salle de musculation reste fermée au gymnase Picot.

- **Elections Instances - Récompenses**

Plusieurs élections ont eu lieu dans les instances athlétiques et plusieurs membres du club ont été élus lors de ces élections :

- Comité départemental Athlétisme 91 : Boschiero Patrick - Chedeville Pascal - Lemaire Sylvain.
- Ligue d'Ile de France Athlétisme : Chedeville Pascal
- Fédération Française Athlétisme : Tournier-Lasserve Anne

Félicitations à tous et beaucoup de courage pour le travail pour le mandat de l'olympiade.

Lors de l'Assemblée générale du CDA91 plusieurs athlètes ont reçu des récompenses pour la saison 2020 (notamment saison hivernale) :

- Josse Victoria - Foster Katta Anne Suzanna- Galle Sokhna - Martinot Lagarde Pascal- Taftian Hassan - Foster Katta Margareth - Thomasset Benjamin

Des dirigeants ont été aussi mis à l'honneur :

- Médailles CDA91 : Veyrat Patrick - Eisentein David - Froidefon Anna
- Médaille Argent FFA : Chedeville Pascal

- **Questions/ Informations diverses**

- Meeting : prévu toujours au lundi 24 Mai prochain - Décision dernier délai mi-mars.
- Ekiden : réflexion en cours notamment au niveau du parcours prévisionnel. (fin 2021 ou printemps 2022)
- Règles sanitaires : Continuer à les respecter : Masque dans le stade retiré juste pour les activités - Masque pour les entraîneurs - Gel avant et après les séances - Respect des distances 2m - Petit groupe pour activités.

**La séance est levée à 22h25.**

**Le prochain comité directeur aura lieu début mars 2021.**